

COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

11 juillet 2011

Entretien des berges du Rhône dans le Chablais Mesures pour préserver les digues contre les dégâts des fousseurs

Les cantons de Vaud et du Valais ont établi le bilan des dégâts dus aux terriers de fousseurs dans les digues du Rhône. De nombreux terriers ont été répertoriés suite à des investigations particulières menées sur les rives des deux cantons. Les galeries qu'ils creusent peuvent mesurer plusieurs mètres. En cas de crue l'eau s'infiltré dans le tunnel et peut rapidement détruire la digue et causer une inondation. Différents travaux ont été lancés afin de remédier à la situation.

Les investigations menées sur le canton du Valais ont permis de détecter au début septembre plusieurs terriers sur le territoire de la commune de Vouvry. Des travaux de remise en état ont aussitôt été mis en œuvre par les autorités locales, avec le financement du Canton. Le sous-bois recouvrant les berges sur le territoire des communes de Massongex, Monthey, Collombey, Vouvry et Port-Valais a été éclairci de manière à permettre un contrôle efficace de l'état des digues. Ces investigations ont mis en évidence plusieurs terriers de fousseurs sur la rive valaisanne. Les plus longs mesurent plus de 6 mètres et causent un important affaiblissement de la digue.

Un secteur de près de deux kilomètres sur Vouvry est particulièrement touché par les attaques des fousseurs. Il est prévu que ces digues soient renforcées dans le cadre de la 3^e correction du Rhône. Le Canton a donc décidé de réaliser ce renforcement sur ce tronçon de manière anticipée pour améliorer rapidement la sécurité. Les travaux préparatoires sont en cours. Le trafic cycliste et pédestre de la berge du Rhône a été dévié. Les travaux de renforcement débuteront le 20 juillet. L'investissement prévu est de l'ordre de 3 millions de francs.

Le canton de Vaud a aussi procédé à ces investigations sur la digue en rive droite. Des terriers ont aussi été répertoriés sur la rive vaudoise, mais avec des profondeurs généralement moins importantes. Les mesures de renforcement sont en cours de planification côté vaudois.

Renseignements complémentaires :

Etat du Valais : l'ingénieur du Rhône Tony Arborino – 078/648.81.51

Etat de Vaud : le chef du secteur Lac et Cours d'eau, Thierry De Pablos – 079/219.40.59